RÉFORMES CHATEL ?

Mise au pas des établissements scolaires ! Concurrence à tous les étages !

Le projet Chatel n'est pas seulement une « réforme du lycée », c'est une réforme de la « gouvernance » des collèges et des lycées et de nos métiers

Mises en place sans consultation des personnels, les transformations imposées depuis la Loi Fillon de 2005 ont considérablement transformé le collège : nouveaux programmes régressifs et bâclés imposés dans certaines matières, PPRE, groupes de compétences en langues vivantes, note de vie scolaire, B2i, accompagnement éducatif, enseignement de l'histoire des arts, utilisation des ENT... **Chatel accélère la cadence**.

➜ **Renoncement à l'investissement pour la formation (professionnelle, citoyenne, culturelle) et la réussite de tous les élèves**
- Dénaturation des métiers par l'empilement de tâches « annexes ».
- Attribution des moyens par les recteurs soumise à la contractualisation, logique du « chiffre » et du « résultat ».

➜ **Une nouvelle hiérarchie interne à l'établissement pour assurer l'autonomie... du chef d'établissement**
- Les membres du conseil pédagogique sont désignés par... le chef d'établissement.
- Choix local des dédoublements.
- Mise sous tutelle des personnels.

➜ **Suppressions de postes**

➜ **Multiplication des tâches annexes**

➜ **Alourdissement de la charge de travail**

➜ **Pouvoir discrétionnaire du chef d'établissement**

Vous aimiez votre métier ? Dommage...

➜ **Un « nouveau » métier d'enseignant ?**
Dans le projet Chatel, un enseignant :
- Accompagne, tutore, oriente, soutient, remplit des livrets de compétences, se réunit pour organiser la gestion de la pénurie et fait des projets pour grappiller des heures de dédoublements (contre ses collègues). Quand enseigne-t-il ?
- Obtient des moyens en fonction de ses projets et de ses résultats : « vendre son lycée », « se vendre pour les dédoublements » et élabore en réunion des projets « porteurs ».
- Évalue ses élèves en obéissant aux « bonnes pratiques » décidées par le chef d'établissement.
- Passe des heures à remplir des livrets de compétences, qui serviront aussi à évaluer le travail des enseignants.

➜ **Et les IPR ? De nouvelles « missions » :**
« *Mesurer l'efficacité de l'enseignant en fonction des résultats des élèves* » (lettre de mission IPR). Pour cela, recrutement d'IPR issus du privé. L'art et la manière de faire que les enseignants se contrôlent les uns les autres et se concurrencent.

➜ **Et les CO-Psy ?**
Puisque ce sont les enseignants qui « orientent » (en tutorat, en accompagnement...), le système scolaire n'a plus besoin de CO-Psy. Plus besoin de personnels qualifiés pour faire un métier complexe au service des élèves.

➜ **Remise en cause de la liberté pédagogique**

➜ **Évaluation pédagogique des enseignants sous la responsabilité du chef d'établissement**

➜ **Conflits organisés entre les enseignants pour répartir des moyens insuffisants**

➜ **La concurrence à tous les étages comme mode de régulation**

➜ **Quelle égalité de l'enseignement sur le territoire ?**

➜ **Quelles améliorations des conditions de travail et du métier ?**

➜ **Quelle formation des enseignants quand est mise à mal l'année de stage après le concours ?**

Le ministre doit retirer ses projets !

snes fsu Syndicat National des Enseignants du Second degré

Jeudi 21 janvier : convergence des luttes dans la fonction publique, grève et manifestation à 14 heures, République

Samedi 30 janvier : manifestation nationale de l'Éducation à Paris

Les propositions du SNES pour une école démocratique qui lutte contre les inégalités : **www.snes.edu**

RÉFORME DU LYCÉE
ce n'est pas ce que le ministre vous dit !

UNE MEILLEURE ORIENTATION ?

Ce que dit le ministre... « Corriger sa trajectoire » grâce aux « stages » ; tester ses goûts par une « exploration » en Seconde.

...et ce qu'il fait

- **Les « stages passerelles »** ou comment rattraper de un à trois trimestres de cours en une semaine, pendant les vacances... C'est réorienter les élèves en difficulté plutôt que de les aider à réussir dans la série qu'ils ont choisie. C'est seulement pour évacuer les élèves de S en difficulté vers d'autres séries. Ce sont des voies de dégagement dans un seul sens.
- **Des enseignements d'exploration de 1 h 30** axés sur la « découverte des métiers »... et déconnectés des disciplines de spécialité du cycle terminal.
- **Les conseillers d'orientation-psychologues remplacés par des « profs-à-tout-faire »**. Les jeunes seront-ils mieux orientés par des enseignants surchargés par d'autres tâches, et dont ce n'est pas le métier ?

DES SÉRIES RÉÉQUILIBRÉES ?

Ce que dit le ministre... Une série S plus scientifique ; une série L revalorisée et plus attractive ; une série ES stabilisée.

...et ce qu'il fait

- **Série L** : maths facultatives, baisse des heures de français, de langues vivantes, de littérature...
- **Série ES** : suppression de la « science politique », baisse des heures de SES...
- **Série S** : baisse des heures de maths et de sciences, disparition de l'histoire-géographie en Terminale.
- **Séries technologiques** : à peine évoquées, voire oubliées et les enseignements technologiques dénaturés en classe en Seconde.

UN LYCÉE PLUS PERSONNALISÉ ?

Ce que dit le ministre... Un accompagnement personnalisé (2 heures par semaine) : soutien, approfondissement, interdisciplinarité, méthodes et orientation.

...et ce qu'il fait

- **Tous les profs pour tout faire indistinctement** : vous n'avez pas bien compris votre cours de sciences physiques ? Votre prof d'histoire géo va vous réexpliquer...
- **Explosion des effectifs par classe** (tronc commun décloisonné de Première), dédoublements qui ne sont plus assurés dans les cours normaux.
- **L'aide individualisée de Seconde ?** Elle est supprimée par la réforme.

Que veut vraiment le gouvernement ?

→ **Trier** : 50 % seulement des collégiens au lycée. Les autres ? Vers la vie active dès 16 ans !

→ **Supprimer** toujours plus de postes.

→ **Un lycée toujours plus hiérarchisé**

→ **Un lycée aux classes surchargées**

→ **Un lycée qui trie et évacue**

snes fsu Syndicat National des Enseignements du Second degré

Jeudi 21 janvier : convergence des luttes dans la fonction publique, grève et manifestation à 14 heures, République

Samedi 30 janvier : manifestation nationale de l'Éducation à Paris